

**LES RESEAUX D'INSERTION DES MIGRANTS  
EN MILIEU URBAIN AFRICAIN  
Le cas des Sénoufo à Abidjan  
(Côte-d'Ivoire)**

**SOULEYMANE S. OUATTARA**

**INTRODUCTION**

Les migrations en tant que déplacement spatial d'un nombre important de personnes ont eu lieu au XX<sup>e</sup> siècle et cela dans le contexte d'un libéralisme économique soutenu par l'idéologie capitaliste. La spécificité du phénomène réside dans son emprise planétaire. En effet, peu de zones échappent à ce phénomène. Il en est de même de la Côte-d'Ivoire qui, en plus de l'immigration étrangère, connaît des migrations internes qui se manifestent par la descente des ruraux vers les centres urbains. Tel est le cas des Sénoufo du Nord de la Côte d'Ivoire en direction de la Basse-côte et dont beaucoup en direction de la ville d'Abidjan. Dès lors se pose le problème de leur insertion, c'est-à-dire leur adaptation et leur intégration sociale à ce nouveau cadre qu'est la ville et qui se présente à tous les égards comme l'antinomie de leurs villages d'origine.

De là se posent plusieurs questions qui guideront notre réflexion à partir

d'une recherche effectuée en 1980 (OUATTARA, 1981) sur un échantillon de 160 Sénoufo (1). Les nouveaux migrants projetés en ville arrivent-ils à s'intégrer et à s'insérer à la vie urbaine ? Si oui, par quel processus arrivent-ils à le faire ? En quoi se traduit cette insertion et à quel niveau ?

## I- SENOULO ET MIGRATIONS MODERNES

L'ensemble du peuple communément appelé Sénoufo se retrouve dans quatre Etats de l'Afrique de l'Ouest, principalement en Côte-d'Ivoire (662 978 en 1987) et au Mali (630 820). Seuls les Sénoufo de Côte-d'Ivoire, notamment ceux qui se reconnaissent Syenambélé (2) (Syen-naon au singulier) constituent l'objet de notre réflexion. Ils habitent principalement la zone dense autour de Korhogo mais se retrouvent également dans les départements de Boundiali et de Ferkessédougou. Ensemble, ces trois départements constituent une zone de forte émigration en direction de la Basse-côte. Obligatoires au départ sous l'administration coloniale, ces migrations ont pris depuis fin des années 1950 une forme spontanée et libre. Ici, nous nous sommes particulièrement intéressé aux migrants urbains de la ville d'Abidjan qui a servi de support à notre réflexion. Mais comment ce peuple réputé attaché à son terroir a-t-il pu amorcer une des plus célèbres migrations modernes dans la géopolitique ivoirienne ?

---

(1) A partir des données de la SEDES (rapport démographique) qui estime à 2 200 départs par an un échantillon de 120 migrants urbains a été tiré, ce qui représente 1/20 des départs annuels. Les individus interrogés, tirés au hasard, ont été soumis à un questionnaire dont les rubriques avaient trait à l'identité des migrants, aux mécanismes et aux causes des départs, aux réseaux d'accueil et d'insertion et aux relations avec les villages d'origine.

En plus du questionnaire, des entretiens de groupe (5 à 12 personnes) ont permis d'approfondir certains aspects soulevés dans les entretiens individuels notamment les motivations de départ, l'intégration en Basse-côte et les migrations de retour. Toutes les enquêtes en aval (points de chute des migrants) ont eu lieu à Abidjan, nous intéressant ainsi particulièrement aux migrations urbaines.

(2) Syenambélé (Siënaon au singulier) : autonome des Sénoufo dérivé de leur langue le Siënar ou le Syënarä. Selon la prononciation, Siëna ou Siëna respectivement peuvent s'entendre comme "homme" au sens ontologique du terme ou "homme des champs" voulant signifier qu'il est avant tout cultivateur.

## **A. Des migrations obligatoires de la période coloniale aux migrations volontaires de la période post-coloniale.**

Le cas de migration qui nous intéresse ici se situe dans le cadre des migrations internes. Il s'agit précisément des Sénoufo du Nord de la Côte-d'Ivoire qui descendent en direction du Sud forestier et dont la frange côtière, et particulièrement la ville d'Abidjan, constitue un pôle d'attraction du fait de ses plus grandes potentialités économiques.

Trois périodes marquent l'histoire des migrations modernes sénoufo.

La première allant de 1893 à 1915 voit tour à tour la création officielle de la colonie de Côte-d'Ivoire et le rattachement de fait au Nord qui jusqu'ici faisait objet de convoitise entre la France et un autre conquérant manding, l'Almamy Samory Touré. A cette époque, à part le commerce de sel, de cola et de cotonnade, les relations entre les populations du Nord et celles du Sud étaient rares.

La deuxième période, 1928 à 1946, est marquée par le travail forcé imposé par l'administration coloniale en sa faveur pour les grands chantiers mais aussi pour les planteurs colons. C'est dans ce cadre que les Sénoufo furent recrutés et envoyés en corvée en Basse-Côte sur les grands chantiers et dans les plantations de café et de cacao. A côté de ce mouvement se développera un autre dans la même direction, moins important certes, mais spontané composé de jeunes ruraux en rupture de ban avec la gérontocratie.

La troisième période, à partir de 1960, date de l'indépendance, voit le développement économique du Sud au détriment du Nord consacrant et continuant ainsi la stratégie de l'administration coloniale.

Tout ce qui précède a conforté la région sud comme pôle de développement économique qui a tour à tour offert aux Sénoufo des emplois salariés agricoles, des emplois dans l'industrie et dans le commerce, des emplois dans l'administration publique et même dans le privé. C'est ainsi que beaucoup de Sénoufo s'installèrent à Abidjan soit directement soit après des migrations de relais.

## **B. Des statistiques révélatrices**

Selon la SEDES en 1965, le flux migratoire des Sénoufo, abstraction faite de tout facteur extérieur destiné à le freiner, s'élèverait à 2 200 hommes par an. En 1974 un document du Ministère du Plan estimait, que de 1965 à 1975, entre 60 000 et 80 0000 personnes environ auraient quitté le milieu rural de la région nord, les 3/4 se seraient dirigées vers la Basse-côte.

Une étude conjointe de la Banque Mondiale et de l'OCDE menée par K.C. Zachariah (1978) montre qu'après la région centre (329 070 migrants), le Nord fournit le plus gros volume de migrants soit 196 945 sur 885 505 représentant 23 % de l'ensemble des migrants. En revanche, c'est la seule région où l'immigration (39 000) ne compense pas les pertes imputables à l'émigration.

Comme nous l'avions constaté plus haut, la Basse-côte et notamment Abidjan constitue la destination privilégiée des migrants sénoufo. Les causes de ses migrations sont multiples (économiques, historiques, socio-culturelles) mais pourraient se résumer à la dichotomie entre la Basse-côte économiquement prospère par rapport à un Nord resté en marge du "miracle ivoirien". Les migrations sénoufo ainsi cernées, voyons les caractéristiques des migrants susceptibles de nous éclairer sur leur volonté et le mode d'insertion.

## **C. Caractéristiques des migrants**

Les caractéristiques susceptibles de nous intéresser ici sont au nombre de deux : l'âge et la situation matrimoniale.

### **1. L'âge**

Sur 160 migrants, 79 soit 49,38 % ont un âge compris entre 20 et 29 ans. Suivent les classes de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans représentant respectivement 23,12 % et 18,12 % de l'échantillon. L'âge moyen de l'échantillon est de 30 ans,

mais l'âge moyen à l'arrivée à Abidjan est plus bas, car tous les migrants interrogés vivaient à Abidjan depuis plus de cinq ans. Il se confirme ici ce qui caractérise les migrations africaines : la jeunesse des migrants.

## **2. La situation matrimoniale**

Le statut matrimonial peut révéler l'installation plus ou moins longue des migrants sénégalais en Côte d'Ivoire. En effet, il est rare que la première migration se fasse avec l'épouse ou tout au moins la fiancée. Généralement on vient préparer le terrain pour accueillir l'épouse, deux ou trois ans après. Ce serait le cas pour 66,25 % des migrants qui sont effectivement mariés et parmi eux de nombreux monogames (85/106).

L'âge et la situation matrimoniale nous paraissent être des facteurs susceptibles d'agir sur la volonté et le mode d'insertion en milieu urbain. Les migrants sénégalais, adultes accomplis qu'ils sont et dont beaucoup sont déjà mariés et vivant une vie de famille, vont privilégier le créneau ethnique comme mode d'insertion. Ils ont déjà des prérequis sociaux qui vont les amener à réduire l'éventail des réseaux d'insertion comme nous allons le voir dans le chapitre qui suit.

## **II- L'INSERTION URBAINE DES MIGRANTS**

Dans ce chapitre, nous verrons dans un premier temps les réseaux d'accueil des migrants une fois arrivés en ville et dans un second l'accès à l'emploi.

### **A. Les réseaux familiaux**

La question "par qui avez-vous été accueilli" permet d'avoir une vue générale sur les différents réseaux d'accueil des migrants sénégalais arrivant en Côte d'Ivoire en général, et à Abidjan en particulier.

Tableau 1 : Réseau d'accueil en milieu urbain

ACCUEIL	V.A	V.R
par l'employeur	6	3,75
par un frère de la même région	31	19,38
par un frère du même village	50	31,25
par un parent	65	40,62
par l'association régionale ou villageoise	1	0,62
par personne	7	4,38
TOTAL	160	100,00

Les migrations actuelles en Basse-côte, à l'opposé de celles de la période coloniale, ne relèvent plus de l'affrontement de l'inconnu ou de l'aventure. Le tableau ci-dessus met en évidence un réseau d'accueil qui s'étend du plus proche parent à l'anonyme bienfaiteur qui tend une main secourable à un jeune du même groupe ethnique que lui. On remarquera l'ordre croissant en fonction de la distance parentale et ethno-régionale : la région, le village et la famille.

Seuls 7 migrants ont vraiment tenté l'aventure. Ils n'ont bénéficié de l'accueil de personne en particulier. Six ont été accueillis dans un premier temps par leurs employeurs parce qu'ayant été recrutés dès leur village. Ils sont donc venus avec une sorte de contrat de travail qui implicitement incluait une clause d'accueil.

Examinons les différents réseaux familiaux dont certains sont fondés sur la consanguinité et d'autres sur les affinités ethniques, une autre forme de "famille" qui fonctionne bien dans les villes africaines.

## 1. Parents

Samir Amin (1972) a initié dans l'étude des migrations le concept de *distance ethnique*. Ce concept spécifie seulement si le migrant est de la même ethnie ou d'ethnie différente que les natifs de la zone d'accueil. Dans la négative, le premier point de chute d'un nouveau migrant est le cercle parental. Ce parent est souvent un frère aîné ou un oncle maternel ou paternel.

Souvent l'arrivée d'un jeune migrant en ville est le résultat d'un arrangement ou d'une concertation entre les deux parents et quelquefois toute la famille. Dans ce cas, le voyage est bien organisé. Le migrant déjà installé en ville, lors d'un de ses séjours au village, prépare le voyage du futur migrant en lui donnant des informations sur les moyens de le rejoindre et le joindre à Abidjan. Des fois, il donne l'adresse du lieu de travail ce qui facilite l'orientation dans la ville. C'est ainsi qu'il n'est pas étonnant de voir des visiteurs insolites attendre devant les locaux des bureaux ou des entreprises.

Mais pourquoi aide-t-on un neveu ou un frère à quitter le village et la famille ? Dans la plupart des cas il s'agit de familles démunies de moyens de production (terre) ou traquées par les sorciers qui veulent décimer toute la famille. Ainsi dans le premier cas on préfère venir en ville trouver un emploi salarié et dans le deuxième cas on se met à l'abri des sorts maléfiques en rejoignant un centre urbain éloigné, loin des yeux des sorciers. Dans tous les cas, la migration ainsi décidée s'inscrit dans le cadre d'une stratégie familiale.

Après ce premier réseau d'accueil dont le fondement est la parenté, donc du lien du sang, voyons le deuxième qui est constitué par les ressortissants d'un même village ou d'une même région et qui s'appellent entre eux "frère". En fait il s'agit d'une solidarité à base ethnique.

## 2. Le frère du même village

Plus on s'éloigne de son terroir, plus la parenté devient lâche. Les antagonismes entre natifs du village s'estompent pour faire place à une solidarité

agissante. En effet, les natifs d'un même village, parce qu'éloignés de chez eux et confrontés aux difficultés de la vie urbaine, tissent un réseau de solidarité faite d'entraide et d'assistance mutuelle.

Il faut bien souligner que cette entraide en milieu urbain est le prolongement naturel de la solidarité entre membres de la même génération ou de la même classe d'initiation au "poro", rite initiatique de 21 ans destiné à l'accomplissement social de tout individu dans la société sénoufo. En effet, cette longue période d'initiation collective finit par créer une solidarité dans les dures épreuves physiques et morales du "poro". En plus, cette même génération d'initiés constitue un groupe de labour selon un procédé rotatif comme il est de rigueur en pays sénoufo.

### **3. Le frère de la même région**

Le troisième réseau sollicité par les nouveaux migrants et qui s'inscrit dans le cadre ethnique prend ici la forme d'une solidarité fondée sur l'appartenance à la même région, donc du même groupe ethnique ou immédiatement voisin. Ainsi les différences dialectales s'estompent. De ce fait, sera considéré comme un frère de la même région non seulement ceux qui se reconnaissent Sienambélé mais aussi tous les locuteurs "mi djo" c'est-à-dire "je dis", expression commune à toutes les langues sénoufo. 31 migrants ont bénéficié de l'accueil des natifs d'une même région qui, sur cette base ethno-linguistique, se reconnaissent "frère". Au besoin, le réseau de fraternité pourra s'étendre au groupe malinké-dioula qui partage avec les Sénoufo la même zone géographique, c'est-à-dire la grande région du Nord.

Ainsi on pourrait dire de manière générale que si l'appartenance au même village crée une solidarité à base purement ethnique, l'appartenance à la même région introduit une dimension plus vaste de la solidarité dont la base géographique en constitue le fondement. En définitive, une fois les migrants projetés dans la ville où ils doivent chercher à s'intégrer au mieux, les tensions à l'intérieur d'une même famille, les différences au niveau du village et de la région s'atténuent pour faire place à un réseau de solidarité qui peut être sollicité à tout moment.

A présent, voyons le réseau d'insertion constitué par les diverses associations dont les affinités ethniques constituent le ciment.

## **B. Les réseaux d'association ethnique et/ou régionale : rencontre, loisirs, solidarité**

L'analyse de ce dernier réseau peut paraître paradoxale dans la mesure où il n'a été sollicité que par un seul migrant. A la réalité, l'association ne joue pas un rôle prépondérant dans l'accueil du migrant fraîchement débarqué dans la ville. En revanche, elle devient incontournable dans l'insertion ou dans l'intégration urbaine. Donc ce réseau n'intervient qu'une fois le migrant installé dans la ville.

A preuve, sur 160 migrants composant notre échantillon, 120 appartiennent au moins à une association de Sénoufo. Les raisons d'adhésion varient d'un migrant à un autre. Mais on pourrait les regrouper en trois rubriques traduisant trois préoccupations majeures :

- re-crédation de la solidarité villageoise au niveau de la Basse-côte ;
- initiation d'actions économiques ou sociales en faveur des villages ou région d'origine (construction d'écoles, de dispensaires, de maternités et de foyers de jeunes, etc.) ;
- extension des relations en se faisant connaître par les autres Sénoufo.

Deux des trois rubriques traduisent bien le rôle joué par l'association quant à l'intégration sociale du migrant une fois installé en ville. Examinons-les succinctement.

La re-crédation de la solidarité villageoise en milieu urbain demeure le caractère commun à toutes les associations. Le Sénoufo sait par expérience que le groupe est sécurisant. La manifestation concrète de cette solidarité se voit surtout à l'occasion de la mort d'un parent de tout adhérent. Pour comprendre cela il faudrait souligner combien les funérailles sont importantes en pays sénoufo et combien elles entraînent des dépenses onéreuses.

Que fera donc un migrant en Basse-côte qui n'a ni champs pour fournir la nourriture nécessaire ni un salaire confortable pour supporter le coût des funérailles ? C'est alors qu'intervient l'association. A une réunion ordinaire ou convoquée à cet effet, la nouvelle de la mort d'un parent de tel adhérent est portée à la connaissance de tous. Alors chacun donne ce qu'il peut pour aider l'adhérent frappé par le malheur et devenu du coup un nécessiteux. Une autre variante

consiste à fixer une cotisation forfaitaire pour tout membre de l'association qui perdrait un parent. La somme ainsi réunie permet au bénéficiaire d'aller célébrer convenablement les funérailles pour sauvegarder son honneur et celui de toute la famille.

Il y a le cas où un adhérent viendrait à mourir en Basse-côte. Alors l'association prend en charge tous les frais nécessaires : hospitalisation, services funéraires, achat de cercueil s'il y a lieu, enterrement, acheminement du corps au cas où le défunt doit être enterré dans son village, déplacement d'une délégation, etc. En fait les Sénoufo comme les autres groupes ethniques en Côte-d'Ivoire ont horreur de la longue procédure administrative étrangère à leur système. Mais en groupe, ils arrivent à s'en sortir. En participant à tous ces événements malheureux, les migrants sénoufo se sentent intégrés dans un groupe social.

La seconde rubrique de l'existence des associations c'est de se faire connaître de ses pairs. Mais en fait, c'est se faire connaître au cas où... il aura besoin d'eux au nom de la sécurité que garantit l'association à tous ses membres. C'est ainsi que l'association peut aider à payer le loyer de tout membre ayant perdu son emploi par exemple ou les frais d'hospitalisation de l'adhérent ou d'un membre de sa famille. Comme au village, tous ces problèmes sont étudiés cas par cas, à la manière d'une palabre. Ainsi on décide collectivement en toute connaissance de cause si les problèmes évoqués relèvent ou pas du ressort de l'association.

Connaître et se faire reconnaître par les autres Sénoufo témoigne d'un certain ethnocentrisme. Selon les migrants sénoufo, se retrouver ensemble ainsi c'est se reconnaître Sénoufo, d'où une affirmation et une sauvegarde de l'identité.

En définitive, l'association régionale, villageoise et même ethnique apparaît par excellence comme un lieu de rencontre, de loisirs et de solidarité. "L'isolement" des migrants créé par l'éloignement de leur milieu d'origine les conduit à une reconstitution du mode de vie villageois en plein milieu urbain. Quand plusieurs Sénoufo se retrouvent en nombre suffisant, en tout lieu de la Basse-côte, ils se regroupent en une association dont la fonction est triple :

- lieu de rencontre et d'échange des adhérents éprouvant le besoin de recréer la solidarité villageoise pour mieux affronter les difficultés de la vie urbaine ;

- cadre d'animation et de loisirs par le transfert en milieu urbain de certaines danses de réjouissance du terroir comme le balafon (xylophone) et même des danses profanes attachées au poro (exemple du "boloyi" des Fodonon);
- un cadre de solidarité à usage polyvalent : entraide pour faire face aux dépenses occasionnées par les funérailles, ou la maladie ; information et aide à tout nouveau migrant sénoufo à la recherche d'un emploi, accueil de tout nouveau migrant n'ayant pas de proche parent en Basse-côte, etc.

Ainsi comprend-on pourquoi et comment dans une grande ville comme Abidjan rassemblant plus d'un million et demi d'habitants que tous les Sénoufo se connaissent ou presque.

La famille, le cercle des relations entre natifs d'un même village ou d'une même région, l'association à base ethnique tels apparaissent les réseaux d'insertion des migrants sénoufo à Abidjan. Toutes ces structures ne sont viables que si chaque migrant participe par son apport financier, d'où l'importance de l'emploi considéré ici comme le facteur global d'intégration urbaine.

## **C. Le facteur global d'insertion urbaine : l'emploi**

### **1. Recherche d'emploi**

L'une des principales raisons de la présence d'un migrant en Basse-côte est de trouver un emploi moderne. Les réseaux d'accueil correspondent à peu près avec ceux de la recherche d'un emploi. En tout cas la structure est la même. 68 migrants, soit 42,50 % du total auraient été embauchés par l'intermédiaire d'un parent et 28 autres, soit 17,50 % auraient bénéficié des relations d'un ami. Même ceux qui déclarent avoir trouvé eux-mêmes leur emploi ont certainement été recommandés par quelqu'un de plus ou moins proche de leur milieu allant du cercle de la famille à celui des natifs de la même région. Le nombre élevé de cette catégorie s'explique aussi par les anciens migrants qui étaient à leur deuxième ou troisième emploi après une période d'adaptation à la vie urbaine.

Fait important à noter aussi, c'est le nombre infime de chômeurs pour des paysans sans qualification pour le travail urbain. Dans ce cas précis et à l'époque,

on pourrait même dire que la non qualification professionnelle augmente les chances d'obtention d'un emploi dans la mesure où ces types de migrants sont preneurs de tous les emplois pouvant se présenter. Mais comme nous le verrons, il s'agit d'une catégorie d'emplois et d'un certain niveau de rémunération. C'est ce qui fait l'objet de notre deuxième point.

## **2. Activités et rémunération**

Les résultats de notre enquête montre que 64 % des 160 migrants interrogés (au départ quasiment des agriculteurs) ont pu trouver des emplois de manœuvres ou d'ouvriers dans les différents secteurs économiques. Un tel changement de catégorie socio-professionnelle dans l'état actuel des choses est impossible dans le milieu d'origine des migrants. En plus de cela, la ville offre une possibilité d'apprendre un métier, donc d'avoir une qualification professionnelle. Tels sont les cas des tailleurs-couturiers (5,6 %), des chauffeurs et tractoristes (3,1 %) et de quelques mécaniciens et électriciens.

Quant à la rémunération, elle confirme bien que la plus grande masse monétaire circule dans les centres urbains. La masse salariale des 160 interlocuteurs est de 6 508 000 FCFA, alors qu'avant leur migration l'ensemble des revenus était de 26 100 FCFA. Le revenu moyen du migrant sénoufo est de 40 675 FCFA, sept à huit fois supérieur à celui qu'ils avaient avant la migration. Les plus grands bénéficiaires en sont les manœuvres et ouvriers (revenu moyen : 41 125 FCFA) alors qu'ils n'avaient rien ou presque en tant qu'aides familiaux au village. Certains migrants peuvent même espérer avoir des revenus supérieurs au SMIG (25 000 FCFA) et même d'être de la catégorie des économiquement forts en exerçant certaines activités comme le commerce (108 000 FCFA de revenu moyen), de chauffeur ou tractoriste (63 000 FCFA), de mécanicien (61 166 FCFA), de tailleurs (58 880 FCFA) et même de simples artisans (maçons, menuisiers, charbonniers : 56 666 FCFA).

La profession exercée en ville et l'attrait du salaire fixe apparaissent comme des paramètres pouvant donner une idée de l'aspiration au changement socio-économique. Comme nous le disions plus haut, le migrant n'a de vision de son village qu'en rapport avec la ville et les emplois en Basse-côte. Cette vision s'applique également à la profession exercée par les migrants sénoufo à Abidjan.

Tout migrant dont le séjour en Basse-côte excède douze mois est prêt à occuper tout emploi sauf celui du travail de la terre, c'est-à-dire les emplois agricoles. Parmi les migrants interrogés seuls 3,75 % exerçaient dans l'agriculture mais comme maraîchers, profession considérée par eux comme ayant plus de valeur que celui de simple cultivateur. Nous savons également qu'en ville la qualification professionnelle joue un rôle important. En l'absence de celle-ci, on retrouve les migrants dans des emplois subalternes des secteurs secondaire et tertiaire comme manœuvres ou ouvriers. C'est pour cette raison qu'il y a très peu de chômeurs parmi eux. S'il leur venait la tentation d'apprendre un métier, celui de tailleur-couturier les attirerait plus, et, accessoirement, ceux de chauffeur et de mécanicien.

Tous ces emplois urbains supposés exercés ou offerts par les "Blancs" (entendez-là l'industrie moderne occidentale) se disent en Sénoufo "tababou fâal", c'est-à-dire "travail de Blanc". Leurs avantages demeurent le salaire fixe et régulier indépendant des facteurs naturels à l'opposé de l'agriculture conditionnée par la fertilité du sol et la pluie. Il faut ajouter le fait qu'aucun chef de famille n'a droit de contrôle sur le revenu du migrant, avantage auquel s'ajoute la puissance de l'argent qui lui permet d'acheter non seulement la nourriture qu'il avait du mal à produire quand il était cultivateur, mais aussi à se procurer les articles manufacturés, de tout genre.

Ainsi l'argent gagné permet au migrant sénoufo de bien s'insérer dans la ville et surtout de bien s'intégrer dans des associations ethniques dont la règle fondamentale de fonctionnement est le paiement régulier des cotisations. C'est cet acte qui permet à l'association de vivre et d'offrir aux adhérents migrants tous les services car ils ont réduit au maximum la vie urbaine au cercle volontairement restreint formé sur la base de l'affinité ethnique.

## CONCLUSION

Cette réflexion nous a permis de cerner le processus d'insertion des migrants sénoufo. L'insertion urbaine se fait à travers un réseau qui part de la famille jusqu'à l'association à base ethnique en passant par le groupe des natifs du même village ou de la même région. Mais le facteur global d'insertion reste l'emploi. En effet, c'est d'abord pour un emploi salarié que la quasi totalité des migrants ont quitté leurs

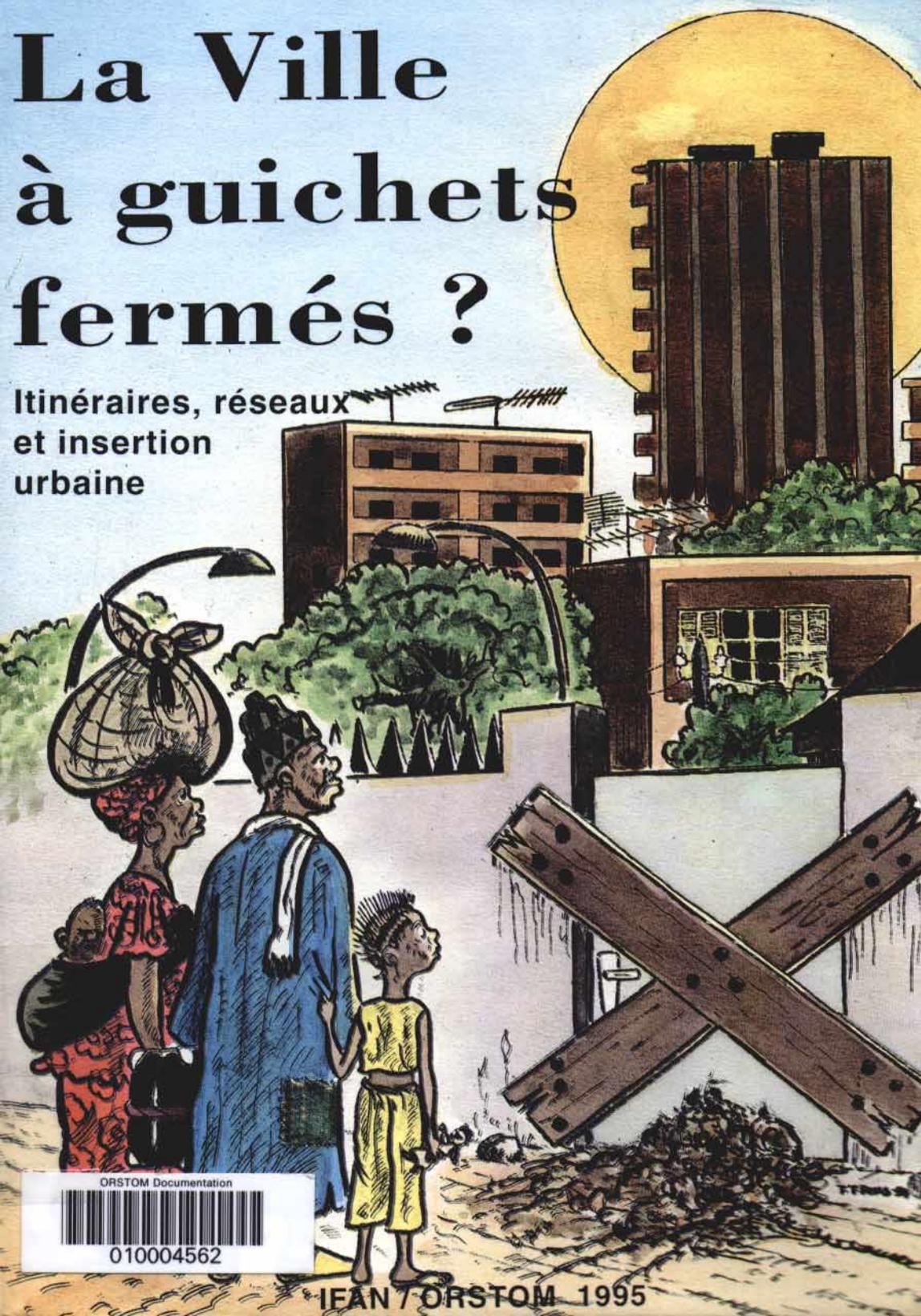
villages. Les rémunérations qu'ils en tirent permettent de participer à cette micro-société qu'ils forment dans la ville.

En se retrouvant entre eux pour recréer le mode de vie villageois et les liens de solidarité ethnique, les Sénoufo à l'instar de tous les migrants ruraux, s'adaptent plus qu'il ne s'intègrent dans la vie urbaine. Trop réalistes, ils vivent en dehors de la véritable culture urbaine qui théoriquement amène à l'éclatement des solidarités de type familial ou ethnique. Mais en fait ne faudrait-il pas parler de cultures urbaines au pluriel et dont celle des Sénoufo esquisse un des types africains en gestation.

Sous la direction de  
Philippe ANTOINE et Abdoulaye Bara DIOP

# La Ville à guichets fermés ?

Itinéraires, réseaux  
et insertion  
urbaine



ORSTOM Documentation



010004562

IFAN / ORSTOM 1995